

vie politique à l'époque où certains chefs libéraux voyaient ces excédents d'un tout autre oeil. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ce qu'en disait à cette époque-là le "Chronicle," d'Halifax, alors rédigé par le ministre actuel des Finances :

Si le gouvernement créait ces excédents par un coup de baguette magique, il y aurait peut-être lieu d'en savoir gré à sir John Macdonald, mais quand on songe que chaque dollar qui les constitue est arraché, sans l'ombre d'une excuse, à l'économie populaire, et que le gouvernement n'a même pas besoin de ces sommes pour couvrir ses folles dépenses, on ne trouve guère de matière à réjouissances.

L'un des grands principes du ministre des Finances, principe que ses meilleurs amis ne partagent pas sans réserve, c'est de faire payer chaque année des millions de dollars par les consommateurs, et cela sans la moindre nécessité.

Pour élaborer ces excédents on prive le commerce du pays de l'activité que lui donneraient ces millions de dollars. Combien de temps la nation pourra-t-elle résister à cette saignée ? Fort peu, assurément.

Voici maintenant ce que disait en 1882 le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) :

J'ai demandé comment on avait obtenu cet excédent. Sur cette somme, \$1,100,000 proviennent des deux taxes les plus odieuses et les plus oppressives qui aient jamais été imposées auparavant à un pays civilisé—du moins dans de semblables circonstances—les taxes sur les céréales et le combustible. S'il désire vraiment soulager le peuple, qu'il supprime les impôts que l'on a mis sur les céréales et le charbon.

Et puisque ces messieurs tiennent aujourd'hui à se faire passer pour les amis véritables du peuple, pourquoi viennent-ils se vanter d'excédents qui proviennent des taxes les plus odieuses et les plus oppressives, et pourquoi ne suppriment-ils pas les impôts dont on frappe les céréales et le charbon ?

Certains députés de la droite nous ont aussi parlé de l'accroissement du revenu, mais cet accroissement doit provenir de ce que des libéraux désignaient autrefois sous le nom de taxes. Le ministre du Commerce nous a dit que les taxes constituent un mal que les besoins de l'administration peuvent seuls justifier, mais nous avons aujourd'hui un revenu qui excède de beaucoup les dépenses les plus nécessaires de l'Etat. L'excédent du présent exercice sera, dit-on, de \$15,000,000 ; un tel excédent ne doit assurément pas provenir d'un tarif établi pour les seules fins du revenu. Pourquoi le ministre du Commerce ne s'empresse-t-il pas de mettre fin à ce mal ? Je m'appuie sur les données officielles pour lui faire remarquer qu'en 1896 les taxes représentaient \$3.94 par tête. A cette époque-là, les libéraux criaient sur tous les toits que les taxes étaient beaucoup trop lourdes, mais il n'en est pas moins vrai qu'en l'an de grâce 1903 elles ont atteint le chiffre de \$6.76 par tête, c'est-à-dire qu'elles ont plus que doublé depuis 1896. Les deux honorables députés de la droite qui ont

adressé la parole ont prétendu que le tarif est aussi parfait que possible étant donné les circonstances où se trouve actuellement le pays. De la part de l'honorable député d'Hochelaga (M. Rivet), cette assertion m'a étonné, car, quelque opinion que l'on entretienne dans les autres parties du pays, la division qu'il représente, il le sait fort bien, n'est pas absolument satisfaite du tarif actuel. Que mon honorable ami me permette de lui faire observer que si la majorité qu'il a obtenu à la dernière élection n'a été que de 236 voix au lieu de 626 (chiffre de la majorité obtenue par son prédécesseur), cette réduction provient de ce que le tarif ne donne pas satisfaction aux manufacturiers et aux ouvriers de la division d'Hochelaga. Si le tarif est parfait, comment se fait-il que le ministre de la Marine et des Pêcheries (l'honorable M. Préfontaine) et le ministre de la Justice (l'honorable M. Fitzpatrick) sont allés annoncer à Québec qu'on ferait subir à la politique fiscale toutes les modifications nécessaires ? Si le tarif est parfait, comment se fait-il qu'à l'élection de Maisonneuve le ministre de la Marine et des Pêcheries s'est prononcé en faveur de la protection de toutes les industries légitimes du pays, tandis que le ministre de l'Agriculture (l'honorable M. Fisher) et le ministre des Douanes (l'honorable M. Paterson) allaient prêcher l'évangile libre-échangiste dans Argenteuil ? A-t-on oublié que depuis trois ou quatre ans le gouvernement n'a cessé de recevoir des députations composées de libéraux et de conservateurs et envoyés ici pour demander l'élévation des droits de douane ? N'est-il pas vrai qu'à la dernière session les députés libéraux se sont levés les uns après les autres pour prévenir les ministres qu'à moins de relever les droits que frappent certains articles, c'en était fait du gouvernement ? N'est-il pas vrai que le refus du gouvernement d'élever le tarif a causé la ruine de certaines de nos industries ? N'est-il pas vrai qu'il ne se fabrique plus de fil barbelé au Canada parce qu'on a aboli les droits qui frappaient cet article que l'on paie plus cher aujourd'hui qu'en 1896 ? N'est-il pas vrai que le cultivateur paie la ficelle d'engravage plus cher depuis que cet article est admis en franchise ? A la session dernière nos honorables amis se sont efforcés d'améliorer un peu la situation en accordant une prime à la fabrication de la ficelle d'engravage. Qu'est-il advenu de l'industrie de l'acier ? Si cette industrie périlite aujourd'hui, ne s'accorde-t-on pas à reconnaître que la faute en est au tarif ?

Si ces messieurs de la droite avaient suivi les sages conseils de ceux qui leur disaient qu'en élevant les droits de douane on réussirait à implanter cette industrie au Canada, les usines de Sydney et du Sault-Sainte-Marie seraient en pleine activité, fourniraient de l'emploi et paieraient de bons salaires à un grand nombre de nos compatriotes. Qu'est-il advenu de l'industrie du coton ? Quelque temps avant l'élection de mon